

# LOGNES

## RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution des articles L.2121-10 à L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales)

**Le Conseil Municipal de la commune de Lognes se réunira en séance publique ordinaire le lundi 27 mai 2013, à 19h30, à l'Hôtel de Ville.**

1. Compte rendu du Conseil Municipal du 15 avril 2013.
2. Décision modificative budgétaire n°1 – année 2013.
3. Rapport relatif à la Dotation de Solidarité Urbaine (D.S.U.) - année 2012.
4. Rapport relatif au fonds de solidarité de la région Ile-de-France au titre de l'année 2012.
5. Bail entre la commune de Lognes et la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de Seine-et-Marne relative à l'occupation d'une partie de l'équipement polyvalent Denis Diderot.
6. Contrat cartes Imagin'R - année scolaire 2013/2014.
7. Subventions aux associations sportives – année 2013.
8. Subvention à l'association Marne-la-vallée Basket – Val Maubuée et convention financière – année 2013.
9. Subvention à l'U.S. Lognes Football et convention financière – année 2013.
10. Dénomination de voirie – Rond-point « l'Union Européenne ».
11. Avenant n°1 à la convention de partenariat concernant la réalisation d'une étude de requalification urbaine autour de la gare RER de Lognes.
12. Subvention à l'association « Maison des Jeunes et de la Culture »/Maison Pour Tous Camille Claudel (M.J.C./M.P.T.) et convention financière – année 2013.
13. Subvention à l'association « Maison de l'Animation et de la Vie Associative » (M.D.A.V.A.) et convention financière – année 2013.
14. Subventions aux associations culturelles et socioculturelles – année 2013.
15. Subvention à l'association « Club du troisième âge et ses amis » - année 2013.
16. Subvention à l'association « Culture et Solidarité » - année 2013.
17. Subvention à l'association « Accueil Cambodgien » et convention financière - année 2013.
18. Comité d'éthique pour la Vidéoprotection.
19. Convention relative à la mise en œuvre du processus de la verbalisation électronique sur le territoire de la commune de Lognes.
20. Prorogation du contrat départemental de développement durable.
21. Convention d'adhésion de la commune au Fonds de Solidarité Logement (F.S.L.) - année 2013.
22. Communications du Maire.

\* Décisions prises en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

En Mairie, le 15 mai 2013

Le Maire,

**Approuvé par le Bureau Municipal  
du 13 mai 2013**

Michel RICART.